

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 293

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
N° 293 7 novembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 8 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

293

Domaine public

Les nouveaux xénophobes

Encore le 20 octobre, toujours le 20 octobre ! Les leçons de la votation populaire sur l'initiative de l'Action nationale sont encore loin d'être tirées complètement. On a dit et redit que le rejet des propositions xénophobes n'avait rien résolu; et il est vrai qu'au-delà du soulagement né de l'heureuse issue du scrutin, doivent naître de nouvelles énergies pour imposer une politique positive à l'égard des étrangers; et il est vrai que les racines de la xénophobie helvétique sont toujours aussi profondément ancrées dans certaines carences du fonctionnement de la démocratie dans notre pays (James Schwarzenbach continue du reste à miser sur ce mécontentement ambiant, qui proteste dans les dernières éditions de « Der Republikaner » de son intention de ne pas retirer la quatrième initiative xénophobe).

A se demander sur quelles bases interpréter le « non » de fin octobre ! Au premier abord, les résultats manifestent un net recul des mouvements nationalistes. Et les commentateurs, pratiquement unanimes, de prédire un avenir plus sombre à MM. Schwarzenbach et Oehen.

En réalité, ce diagnostic semble déjà aujourd'hui d'un optimisme déplacé : l'examen comparatif des cantons en 1970 et en 1974 fournit à cet égard de précieuses indications.

Fixons dès l'abord la toile de fond des recherches entreprises. Ne pas confondre résultats d'élections et résultats de votations ! Les élections favorisent traditionnellement une grande stabilité du corps électoral (pertes et gains se compensent par exemple le plus souvent sur le plan cantonal), à tel point que, depuis cinquante ans, le rapport de forces entre les grandes formations politiques n'a pas subi de modifications importantes. Tout autre est le retentissement des votations : à travers elles, le citoyen suisse a l'occasion d'exprimer sa mauvaise humeur, ses insatisfactions, et spécialement à travers les thèses xénophobes qui, par leur contenu émotionnel, trouvent facilement un large

écho au sein de la population, qui en outre, parce que combattues par la totalité des organisations de tous genres, semblent rendre plus nettement la parole à l'opposition.

Les enjeux fixés, venons-en aux enseignements à tirer des deux dernières consultations ! Tout recensement des mauvaises humeurs et des insatisfactions individuelles mis à part, une constatation s'impose en 1974 comme en 1970 : les cantons situés à la périphérie du développement économique manifestent volontiers leur isolement par un soutien aux projets xénophobes. Cette constante posée, il faut admettre qu'une nouvelle forme de xénophobie s'est affirmée depuis quatre ans : dans les cantons industrialisés, une certaine agressivité se développe face aux étrangers les mieux « assimilés », les mieux inscrits dans la hiérarchie professionnelle, par exemple. Cette exaspération de la concurrence entre travailleurs, qui ne peut que se développer en même temps que croît l'insécurité économique, posera un problème aux tenants, dont nous sommes, d'une meilleure insertion des travailleurs étrangers dans notre pays, et partant, aussi dans notre système de production (voir, en dernière page, la démonstration chiffrée en question).

On connaît la réponse aux justes revendications des cantons défavorisés : elle tient dans la mise en œuvre urgente d'une véritable politique de développement régional. Quant à la nouvelle xénophobie, dont l'affirmation sera l'une des principales leçons du 20 octobre, elle rend plus nécessaire que jamais la défense résolue des intérêts de tous les travailleurs sans distinction de nationalité face au patronat; là les syndicats ont un rôle particulièrement important à jouer si, renonçant à s'imposer seulement dans des négociations au sommet, ils favorisent aussi les actions des travailleurs sur le terrain, actions qui ne pourraient manquer de cimenter l'unité entre Suisses et étrangers.